

Le Courrier du Canada

JOURNAL DES INTERETS CANADIENS

LE CROIS, J'ESPERE ET J'AIM

Dr. N. E. DIONNE, Rédacteur en Chef

LÉGER BROUSSEAU, Editeur Propriétaire.

REVUE GENERALE

(6 mars 1882)

France

Une nouvelle banque, que l'on se propose de former pour ressusciter l'Union générale, aura un capital nominal de 50 000 000 de francs. Des obligations donnant droit à une partie des bénéfices seront allouées aux actionnaires et aux créanciers de l'Union générale, pour les dédommager partiellement de leurs pertes.

Angleterre

Maclean auteur de l'attentat contre la Reine, a été transféré samedi à la prison de Reading. Le "solliciteur" de sa famille écrit qu'il possède des certificats des médecins éminents Mandley et Godrich, attestant que le prisonnier est atteint d'aliénation mentale depuis longtemps. Il n'hésite pas à dire qu'il ne sera pas difficile d'établir le fait de sa folie. Il ajoute qu'il est vrai que le prisonnier est la même personne qui a tenté de faire dérailler un train de chemin de fer en 1864, et qu'il a été enfermé dans l'asile de Wells; mais il est faux que deux docteurs de Windsor l'aient déclaré sain d'esprit.

Un correspondant spécial du *Daily News* à Limerick, qui fait une enquête sur les relations entre propriétaires et tenanciers, dit: "Sur beaucoup de propriétés, l'argent pour le paiement des fermages a été mis en banque au crédit commun du propriétaire et du tenancier, celui-ci s'engageant à donner sa signature pour le retrait de l'argent aussitôt après la relaxation des suspects."

Trois hommes et deux femmes ont été arrêtés à Bruxelles sous l'inculpation d'avoir pris part au vol de la poste de Hatton Garden, à Londres, au mois de novembre dernier. Une quantité de bijoux ont été trouvés sur eux.

La Grande Bretagne et Rome

La brochure de Mgr Capel, *La Grande-Bretagne et Rome*, a eu, dès son apparition, un grand retentissement. Plus de soixante feuilles politiques l'ont signalée à l'attention du public; des journaux de premier ordre lui ont consacré des articles de fond, la plupart dans un sens favorable; on la voit aux vitrines des principaux libraires de Londres et dans toutes les gares de chemins de fer.

Une des objections que Mgr Capel s'attache à réfuter, c'est que "le Pape est un étranger".

A priori, cet argument de nos adversaires ne paraît pas bien solide, attendu que c'est exclusivement auprès des puissances étrangères qu'on accredité des ambassadeurs.

Cependant, auprès des Anglais — dont Henri Heine disait que non seulement ils sont une nation insulaire, mais que chacun d'eux est une île, — ce raisonnement spécieux n'est pas sans influence.

Mgr Capel réfute l'objection, et en tire un argument ingénieux en faveur

de la souveraineté temporelle du Saint-Siège:

"En présence de la défiance naturelle que l'Anglais éprouve à l'égard de l'étranger, les hommes politiques de l'Europe devraient comprendre le motif qui pousse les catholiques à affirmer avec autant de persistance qu'il ne faut pas que le Pape soit le sujet d'un souverain quelconque, ni, pour ainsi dire, qu'il appartienne à aucune nation. C'est qu'ils sont convaincus que le Pape, lorsqu'il exerce son office, doit être à l'abri du moindre soupçon d'influence étrangère; voilà pourquoi ils soutiennent qu'il lui faut un lieu de résidence où son indépendance soit visible pour tous, et où tous puissent avoir accès auprès de lui, en temps de paix et en temps de guerre.

"Il est étrange que l'Italie, dans son propre intérêt même, ne se soit pas rendu un compte exact de tout ce qu'il y a de vrai dans ce principe; favorisée de Dieu, qui a choisi Rome pour être le siège de son Vicaire, l'Italie devrait être la première à ôter aux catholiques de toutes les parties du monde la moindre cause d'inquiétude ou de défiance touchant la parfaite liberté d'action du Pape; l'Italie devrait se rappeler qu'elle n'a pas le monopole de la Papauté. Elle trouverait dans la reconnaissance affectueuse des catholiques du monde entier, dans un commerce constant avec tout ce qu'il y a de plus grand et de plus noble sur la terre, enfin dans les avantages matériels qui découlent de cette situation, une compensation abondante aux sacrifices qu'elle aurait à faire pour assurer complètement l'indépendance temporelle du Souverain-Pontife."

Ce passage exprime une opinion admise même parmi beaucoup de protestants, et exposée avec talent par une revue célèbre.

La réponse de Mgr Capel à l'objection que la reconnaissance du Pape serait une violation de la suprématie spirituelle de la reine, n'est pas moins concluante. Elle est d'autant plus piquante que l'auteur y introduit un brin d'argument *ad hominem*.

Il fait observer que les souverains étrangers ne paraissent pas s'être sentis blessés des actes de juridiction spirituelle que la reine Victoria, en sa qualité de chef suprême de l'Eglise anglicane, a cru pouvoir accomplir dans leurs Etats. C'est ainsi qu'une dizaine d'évêchés anglicans ont été fondés à l'étranger et que l'évêque de Gibraltar a été muni d'une sorte de juridiction volante sur tout le littoral de la Méditerranée, qu'il exerce jusque dans Rome elle-même.

Un des passages les plus intéressants de la brochure a rapport au bill que lord Lansdowne présenta en 1848 pour établir des relations diplomatiques avec la Cour de Rome. Le projet de loi fut accepté par les deux Chambres; malheureusement on y introduisit un amendement déclarant que l'Angleterre ne pourrait recevoir un ecclésiastique comme envoyé du Pape.

Cette absurde prétention fit échouer le projet.

"Trente ans se sont écoulés, dit Mgr Capel, depuis la présentation du bill de lord Lansdowne. Depuis lors les préjugés ont presque entièrement disparu, et l'on a tout lieu d'espérer que si l'opinion publique était de nouveau sondée, l'établissement de relations diplomatiques avec Rome serait accepté avec plus d'empressement encore. Le Pape est dépossédé aujourd'hui du pouvoir temporel. Ce fait, tout douloureux qu'il soit, n'est qu'un accident. Il était roi temporel parce qu'il était Souverain-Pontife. Depuis le soi-disant Réforme, les possessions temporelles du Pape ont été la condition nécessaire de son indépendance spirituelle; avant la Réforme, le Pape exerçait, en outre, du consentement des nations chrétiennes, une royauté terrestre."

Tramway électrique

Le tramway électrique, qui a fonctionné l'été dernier entre le Palais de l'Industrie et la place de la Concorde, tramway déjà expérimenté à Bruxelles, à Vienne, à Londres et à Berlin, y a apporté une nouvelle preuve de la praticabilité des chemins de fer électriques. A la question des chemins de fer électriques proprement dits se rattache celle des chemins de fer électriques de petite dimension, servant au transport des dépêches.

L'idée de remplacer les tubes pneumatiques par un véhicule mû électriquement a été mise en 1879 par M. Bontemps; l'année suivante, des expériences furent faites avec un plein succès par M. Marcel Deprez, sur un chemin de fer circulaire construit dans la cour de l'administration des télégraphes. Malgré ces résultats encourageants, dit la *Lumière électrique*, le projet que l'on avait formé d'établir une poste électrique dans les égouts a été abandonné.

On connaît cependant toute l'économie qu'il y aurait à remplacer les tubes pneumatiques par la poste électrique. En supposant en mouvement sur le réseau, à un instant donné, quarante véhicules électriques, pesant chacun quinze kilogrammes avec ses dépêches, et marchant à une vitesse de dix mètres par seconde, le travail total exigé par le transport des dépêches sur tout le réseau souterrain de Paris ne serait que de douze chevaux.

Or, le travail fait aujourd'hui avec les tubes pneumatiques est de 120 chevaux. Avec les tubes pneumatiques, on a à faire mouvoir, non seulement la boîte contenant les dépêches, mais encore une colonne d'air considérable qui détermine un frottement beaucoup plus grand que celui de la boîte elle-même.

On dépense donc une très grande force pour arriver à transporter un nombre relativement restreint de dépêches. Avec la poste électrique, pour une dépense de force beaucoup moindre, le nombre des dépêches transportées serait beaucoup plus grand. La capacité des véhicules permettrait même de ne pas borner leur application au transport des dépêches, et il serait très facile de les faire servir au transport des lettres et même des

journaux de bureau à bureau, d'une région de Paris à l'autre. Ce serait là un auxiliaire important pour le service des postes, et il le serait d'autant plus que les deux services des postes et des télégraphes se trouvent aujourd'hui réunis.

Il y a donc là évidemment un progrès réel à accomplir, et il est permis de croire que l'on ne se refusera pas indéfiniment à le réaliser. Espérons aussi qu'on ne laissera pas à des étrangers l'honneur d'appliquer à Paris un système sur lequel l'attention de l'administration a été appelée pour la première fois par des Français.

Une lettre de Zola

On sait que M. Zola a perdu sa cause dans le procès que lui avait intenté M. Duverdy. A ce sujet, M. Zola a adressé au directeur du *Gaulois* la lettre suivante:

"Eh bien! voilà qui est jugé. L'honorable M. Duverdy va disparaître de mon roman, et nous le remplacerons par M. Trois-Etoiles. Je choisis ce nom, espérons qu'il n'est pas trop porté. Cependant, s'il existait quelque vieille famille dont il fût l'honneur, je supplie cette famille de m'adresser sa réclamation au plus tôt.

"Il paraît que le jugement rendu par la première chambre du tribunal civil est plein de finesse juridiques. Je n'y entends rien.

"Est-ce à dire que M. Duverdy n'aurait pas eu à réclamer si le personnage avait offert un heureux mélange de toutes les vertus unies à tous les héros? Est-ce à dire que mon crime est d'avoir un Duverdy conseiller à la cour d'appel, lorsque le vrai Duverdy est avocat à la même cour? Est-ce à dire enfin que l'auteur de *l'Assommoir* et de *Nana*, se trouve hors la loi, comme l'a déclaré l'académicien M. Rousse? Autant de points à discuter, car les considérants laissent la porte ouverte à toutes les interprétations imaginables. Sans doute le tribunal n'a pas voulu chômer de travail.

"Des amis me poussent à aller en appel. Ils prétendent qu'on pourrait peut-être y obtenir quelque clarté. Je n'en ferai pourtant rien. Et voici mes raisons:

"Je suis trop seul. Il me suffit que l'honorable M. Rousse m'ait dénoncé aux tribunaux comme un écrivain dont la société devrait se débarrasser. Trainé dans la boue par certains adversaires couverts d'injures par les feuilles de M. Gambetta, qui tâchent d'atteindre par-dessus ma tête la direction politique du *Gaulois*, j'estime que je serais un grand niais de jouer plus longtemps le rôle d'un don Quichotte littéraire. Je désirais faire régler une question de droit, et l'on a répondu en voulant m'étrangler. C'est bien, j'ai assez de l'expérience pour le moment.

"Certes, la question demeure. Je souhaite qu'un romancier agréable au tribunal, M. Sandeau ou M. Feuillet par exemple, la reprenne un de ces jours. Ils restent à cette heure

le seul espoir de la littérature contemporaine, traquée par les huissiers.

"Cordialement à vous.

"EMILE ZOLA."

Le spectre clérical

On lit dans la *Liberté*, journal peu clérical:

Les réformes posthumes par lesquelles les membres et les amis du ministère défunt espéraient éblouir le monde et couper l'herbe sous les pieds du nouveau cabinet, n'ayant pas produit l'impression profonde qu'on pouvait en attendre, on essaye maintenant d'une autre tactique.

On fait apparaître de nouveau le spectre clérical, pour épouvanter les populations et discréditer le gouvernement.

Les porte-voix de l'opportunisme se sont mis à crier tout à coup, à l'unisson: "Les jésuites rentrent! Les congrégations se réorganisent! L'ennemi, le cléricalisme, est de nouveau dans nos murs! Et le ministère souffre cela! et le ministère ne fait rien pour empêcher "les hommes noirs," comme disait Béranger, de reprendre peu à peu toutes leurs positions offensives!"

A ces cris de terreur affectée, le gouvernement a eu beau opposer tous les démentis officiels possibles; la presse impartiale a eu beau réclamer des indications précises et des faits positifs; on a crié plus fort encore: "Les jésuites rentrent! Les jésuites sont rentrés!"

A qui peut-on faire croire qu'un ministère où figurent ceux-là mêmes de qui émanent les décrets du 29 mars, favorisera jamais la reconstitution des congrégations que ces décrets ont dissoutes?

L'in vraisemblance est flagrante, et il faut avoir une foi robuste en la crédulité populaire pour tenter de donner là-dessus la change à l'opinion.

Mais l'opinion sera plus sage que ceux qui veulent l'effrayer de fantômes.

Il n'est pas vrai que les jésuites rentrent, ni les Dominicains, ni les Barnabites, ni les Maristes, ni aucun des congréganistes frappés par les décrets.

Et ils ne rentrent pas par une raison décisive, c'est qu'ils ne sont jamais sortis.

Non, ils ne sont pas sortis. On les a dispersés comme communautés religieuses, mais on n'a pu ni les expulser, ni les exiler.

Ils sont restés, parce que, cessant d'être membres d'une corporation irrégulière, ils ne cessent pas d'être Français, d'en avoir les droits et les garanties et de les exercer comme les autres citoyens.

On a pu fermer par la force les institutions congréganistes, mais on n'a pu créer le délit de jésuitisme, ni punir d'ostrocisme ceux qui le commettraient.

Certes, on ne demanderait pas mieux que de mettre les jésuites hors la loi, mais comment faire? Il faudrait, pour cela, porter atteinte aux plus fondamentaux des principes de 89, à la liberté, à l'égalité politique et ci-

vile, à l'immortelle Déclaration des droits de l'homme, et dès lors, qui serait l'abri?

Violent la liberté contre quelques-uns, c'est la violer contre tout le monde.

Ne pas respecter les privilèges du citoyen dans le Jésuite, dans le Dominicain, dans le Barnabite, c'est les menacer chez le juif, chez le protestant, chez le libre-penseur, chez le franc-maçon, chez tous ceux que les partis en possession du pouvoir auraient intérêt à frapper.

Quand comprendra-t-on, d'ailleurs, que tous les gouvernements sont impuissants à cette tâche, et que, dans cette lutte de la force contre l'idée, c'est toujours la force qui est vaincue?

Les décrets du 29 mars n'ont eu aucun effet, et ils n'en pouvaient avoir aucun.

Quelques religieux sont partis, ne pouvant supporter le chagrin de voir leurs maisons fermées et leurs chapelles profanées; mais la plupart sont demeurés, changeant ou ne changeant pas d'habit. Ils prêchent dans toutes les églises; ils enseignent sous d'autres étiquettes; ils réunissent autour d'eux le même public et les mêmes fidèles qu'autrefois.

Que peut-on faire pour les empêcher? Rien!

Qu'a-t-on gagné à les persécuter? Rien, absolument rien!

Et c'est une consolation pour les amis sincères de la liberté de constater que la persécution et l'intolérance ne peuvent plus, dans notre siècle d'égalité, atteindre leur but, et qu'elles s'usent en peu de jours comme les dents du serpent sur la lime d'acier.

Revenons donc à la vérité et à la justice. Ne nous effrayons pas de la présence parmi nous de quelques congrégations vouées à des œuvres de piété et de charité; ayons assez de foi dans les conquêtes de la Révolution et dans l'esprit libéral du dix-neuvième siècle, pour croire qu'ils n'ont plus rien à redouter des derniers représentants du moyen âge.

GUITEAU EN PRISON.—Un visiteur qui a été admis dimanche auprès de Guiteau résume ainsi ses impressions:

L'aspect du prisonnier est remarquablement meilleur qu'à l'époque du jugement. Son teint est clair et annonce la santé. L'expression particulière de l'œil est à peine perceptible pour qui ne l'observe pas avec attention. Il a deux cellules à sa disposition, une pour bureau et l'autre pour chambre à coucher. Dans la première il y a plusieurs chaises, un pupitre et "tout ce qu'il faut pour écrire." La vente de ses autographes et photographies lui rapporte \$25 à \$30 par jour. Ses photographies le représentent dans quatre positions différentes. Il n'avait jamais de sa vie connu une pareille opulence, et il ne se prive d'aucun des petits "conforts" qu'on lui permet. Il fait notamment une grande consommation de fruits, et il lit les journaux avec ponctualité, s'intéressant par-dessus tout à ce qui s'écrit sur sa personne. Il désapprouve fort sa sœur, Mme Scoville, d'avoir intercédé pour lui auprès de Mme Garfield et du président Arthur, et il lui a écrit pour lui défendre d'écrire à l'avenir à qui que ce soit en sa faveur.

Il a retenu pour défenseurs le général

Feuilleton du COURRIER DU CANADA
10 Mars 1882—No 31

L'IDEE

JEAN TETEROL

[Suite]

Il prononça ce nom de trois syllabes comme s'il en avait eu dix.

"Cela ne me fait ni peine ni plaisir."

—Eh bien! moi, cela me fait quelque chose. Et puis, tu ne comprends pas que nous persuaderons à ton panier percé de beau-père de nous quitter la place? Nous lui ferons des rentes, nous le rendrons à ses plaisirs, nous l'enverrons flâner sur son cher boulevard, et il laissera Saligneux à sa fille. Ce qu'elle aura sera à toi; ce que tu auras, je l'aurai. Toi et moi, n'est-ce pas la même chose? Nous mettrons tout en commun: plus de clôtures, plus de frontières plus de Limourde; nous reconstituerons l'ancien domaine de Saligneux, qui sera désormais le domaine des Téterol, et nous le posséderons par indivis. Ce sera notre France et notre Navarre. Dis-moi, Lionel, ne sera-ce pas gentil?"

Là-dessus il se gratta péniblement le front comme pour en faire sortir

une pensée timide qui se débattait, qui n'osait pas se montrer, et il poursuivit avec un peu d'embaras:

"Et enfin, il ne sera pas immortel, le baron de Saligneux! Après sa mort il pourrait te laisser... ce sont des choses qui se font. [On dit qu'on s'adressait au gouvernement... Cela s'est vu... Pourquoi ne serais-tu pas quelque jour un baron?"

—Ah! par exemple, s'écria Lionel, est-ce bien toi qui me parles, toi qui me prêchais tantôt les principes de 89, l'égalité des hommes, le mépris des titres et de ceux qui les portent!"

—Ne cherche pas à me mettre en contradiction avec moi-même, lui répondit M. Téterol en colère. D'abord je ne me contredis jamais; et puis s'il me plaisait de me contredire, n'en ai-je pas le droit? ne suis-je pas assez riche pour cela?"

Et tirant de sa poche une poignée de pièces d'or, il les jeta brusquement sur la table, où elles s'éparpillèrent en roulant avec fracas; ce fut un geste vraiment espagnol. Cependant, pour la vérité, nous ajouterons qu'il s'empressa de les ramasser, et qu'avant de les réintégrer dans sa poche, il les compta. Il n'est pas donné à tout le monde d'être Espagnol jusqu'au bout.

Lionel était retombé dans son silence.

"Sais-tu quoi, Lionel? lui dit son

père. Je te soupçonne d'avoir laissé à Paris une coquine."

—Tu te trompes, répondit-il froidement, je l'ai amenée ici dans une malle, je la débellerai demain.

—Je t'ai déjà dit que, quand je suis sérieux, je n'admets pas que personne plaisante, s'écria M. Téterol exaspéré.

—Sans plaisanterie, mon père, je te déclare que, si je régnais à épouser Mlle de Saligneux, ce n'est pas que j'aime une coquine; les coquines n'ont jamais réussi à se loger ni dans ma vie ni dans mon cœur. C'est très sérieusement aussi que je te promets de ne jamais me marier sans ton aveu, de ne jamais t'adresser de sommations respectueuses...

—Dieu qu'il est bon! délicieux jeune homme! interrompit M. Téterol.

—En retour, je te supplie d'avoir quelques égards pour ma liberté. Accorde-moi du moins le temps de me retourner, d'examiner. Peut-être, quand j'aurai vu la jeune fille que tu désires me faire épouser...

—Que je désire te faire épouser! interrompit encore M. Téterol. Quelle façon de parler! Je ne désire pas, je veux; l'affaire est conclue, l'affaire est dans le sac."

Et frappant sur la table, qui se le tint pour dit:

"Mlle de Saligneux est boiteuse, bossue, bancal, manchote et laide à

faire peur. C'est égal, tu l'épouseras, parce que cela me plaît."

Lionel se leva en disant:

"Je me sens un peu las, permets-moi de me retirer. Si tu le veux bien nous reprendrons cette conversation demain."

Et il s'approcha de son père pour l'embrasser. Celui-ci lui tendit sa joue sèche et osseuse, et reçut son embrassade sans la lui rendre. Puis le retenant par le bouton:

"Demain, monsieur, lui, dit-il je dois aller à Bourg, où j'ai une affaire, à régler, et je ne serai pas de retour avant demain soir. Fais tes réflexions d'ici là, et tâche de répondre toi-même à tes objections; j'ai la sainte horreur des paroles inutiles."

Resté seul dans sa chambre, il était médiocrement satisfait de cette journée après laquelle il avait tant soupiré, et qui n'avait pas répondu à son attente. Il venait de découvrir que le prince de Galles avait des araignées dans son plafond, ce fut son mot, et il se permit d'y donner un coup de balai, d'épousseter à fond son héritier. Il avait beaucoup de reproches à lui faire: 1° Lionel n'avait pas assez admiré la Masson-Blanche; 2° il avait trop admiré les ménufars; 3° il avait avancé que les hobereaux peuvent servir à quelque chose; 4° il avait soutenu qu'il y a dans ce monde quelque chose de plus respectable que les millions; 5° il

avait imploré la grâce d'un marauder. Mais ce qui était plus grave que tout cela, il avait demandé à voir Mlle de Saligneux avant de l'épouser, et témoigné pour l'idée sublime que caressait son père plus de répugnance que d'enthousiasme.

M. Téterol allait et venait, et, pour passer sur quelqu'un sa mauvaise humeur, toutes les fois qu'il rencontrait une chaise dans son chemin, il la bourrait, comme si elle eût été un hobereau ou un voleur de champignons, un réactionnaire ou un socialiste, un infirme ou un fou.

X

Lionel Téterol n'avait pas fermé l'œil dans son wagon, et le tour du propriétaire l'avait tenu sur pied pendant près de sept heures consécutives. Il était fort las en se mettant au lit. Malgré ses vives préoccupations et le tracas qu'elles lui causaient, à peine eut-il posé la tête sur l'oreiller, il s'endormit profondément et ne fit qu'un somme jusqu'au matin; mais, en s'éveillant, il retrouva sous son chevet ses pensées qui l'attendaient: elles nous attendent toujours.

Il se leva, il s'habilla, sans étonner les deux broses à ongles ni le flacon d'eau de Cologne qui venait de Cologne.

Après avoir achevé sa toilette, qui fut sommaire, il passa une grande heure accoudé à sa fenêtre.

La campagne venait de s'éveiller comme lui, le jour naissant la regardait d'un œil doux; elle était heureuse de refaire amitié avec la lumière. Les gazons, trempés de rosée, exhalaient une fraîcheur délicieuse. La Limourde semblait coquetter avec ses bords, que ses eaux luisantes frôlaient amoureusement.

De hauts peupliers, rangés en file, rayaient de leurs ombres transparentes la blancheur d'un champ de sarrasin fleuri; sur les coteaux, des bruyères faisaient çà et là des taches roses; des fumées montaient lentement dans l'air, oscillant à droite et à gauche comme si elles avaient dû apprendre leur chemin.

A l'horizon, deux nuages d'un gris argenté voguaient dans l'azur, semblables à des voiles pleines de vent; on eût dit qu'ils parlaient pour une joyeuse aventure.

Dans toute la vallée régnait une paix profonde, un silence tranquille, tombé du ciel. Pas d'autre bruit que le chuchotement de la brise causant avec un tromble, et le bourdonnement confus d'une guêpe qui s'était levée matin pour courir les traînes, dans la chimérique pensée d'y trouver une grappe déjà mûre. Cependant Lionel entendit peu après le cri d'une faucille qu'on agissait, les coups cadencés d'un fléau dans une grange, et la voix forte d'un marteau de forge retombant sur son enclume.

(A suivre)

Butler et le juge Merrick, du Maryland. Il ne doute pas qu'il obtiendra un nouveau jugement, et que la cour en banc lui donnera raison. Il a composé un nouvel ouvrage, contenant une révision de son travail sur la Bible, son autobiographie, et un résumé de son jugement. Il compte faire publier ce livre à Baltimore, et le plus tôt possible, car chaque jour de retard lui fait perdre \$50.

Comme le visiteur se levait pour se retirer, Guiteau lui a dit : " Il faut que je vous donne du sentiment." Et il a tracé ces mots sur une feuille de papier :

" Le parti républicain, ruiné par Garfield, sauvé par l'inspiration de Guiteau et la sage administration d'Arthur. Je suis bien portant et heureux, et je n'ai pas de craintes d'une autre condition ici ou dans la vie future."

SOMMAIRE

- Revue générale.
La Grande-Bretagne et Rome.
Tramway électrique.
Une lettre de Zola.
Le spectre cléricale.
Guiteau en prison.
FEUILLETON :—L'idée de Jean Téterol.
Lettre de la capitale.
Echos de la Chambre.
Le syndicat du Pacifique.
Discours de S. S. Léon XIII.
Europe.
La correction paternelle.
Petites nouvelles.

ANNONCES NOUVELLES

Soumissions.—C. J. L. Lafrance.
Nouveautés pour le printemps.—N. Garneau.
R. Morgan, marchand de musique.
En vente le vapeur Bienvenue—A. Gaboury.

CANADA

QUEBEC, 10 MARS 1882

LETTRE DE LA CAPITALE

Ottawa, 9 mars 1882.

Hier, en réponse à M. Charlton Sir Léonard Tilley a produit devant la chambre un état de la dette du pays au 1er juillet 1881 et au 1er janvier 1882. Elle était de \$155,395,780 au 1er juillet 1881 et de \$154,085,910 au 1er janvier 1882, donnant ainsi une diminution de \$1,309,870. C'est un état de choses très satisfaisant, principalement quand on sait que pendant cette période la somme de \$3,531,139 a été payée sur le compte du capital.

La députation de la province de Québec est très active ; elle ne néglige aucune occasion de défendre les droits de la province de Québec et de réclamer ce qui lui est dû. Hier M. Tellier, de St-Hyacinthe, en demandant un état des importations et des exportations, au port de St-Hyacinthe, et un état des recettes et des dépenses du même port, a fait voir à l'aide de chiffres très détaillés que la province de Québec est une de celles qui donnent le plus de revenus à la confédération ; elle a donné \$8,183,664 de revenus durant la dernière année, tandis que la province d'Ontario, qui vient ensuite, n'a donné que \$6,401,522 durant la même période. Il y a là, une différence de revenus, entre les deux plus grandes provinces de la Confédération, de \$1,782,141. Cependant la province qui donne la plus grande somme de revenus n'est pas celle où les appointements sont le plus élevés. En effet, si nous consultons les rapports de la dernière année, nous voyons que Ontario a reçu en appointements, pour le service des douanes, une somme de \$223,577, tandis que Québec n'a reçu que \$195,229, faisant une différence de \$28,338 que la province d'Ontario aurait reçue de plus que la province de Québec.

Dans la province de Québec, au lieu d'augmenter les salaires comme dans la province d'Ontario, on les a diminués. Ainsi, Québec recevait en appointements, en 1878, une somme de \$148,417, tandis qu'en 1881, les salaires étaient réduits à \$139,693, donnant, par conséquent, une diminution de \$8,723. D'un côté, la province d'Ontario qui donne moins de revenus que la province de Québec, reçoit plus d'appointements, et de plus on les augmente ; et la province de Québec, qui donne plus de revenus que la province d'Ontario, au lieu de voir ses appointements augmenter, les voit diminuer ; en effet ils ont été réduits de \$8,723, tandis que ceux d'Ontario ont été augmentés de \$4,274.

Sir Hector Langevin a répondu en

l'absence du ministre des douanes. Il a dit qu'il ne manquerait pas de faire connaître cette injustice au ministre des douanes, afin qu'il y soit porté remède.

Comme Sir Hector parlait en français, M. Casgrain, député de l'Islet a cru faire de l'esprit en demandant de donner sa réponse en anglais. Mais il en a été pour sa peine, car Sir Hector lui a répondu qu'il parlait dans sa propre langue, et que si M. Casgrain voulait parler anglais il était libre de le faire.

M. Amyot doit demander lundi prochain copie de toute requête des chaloupiers de douane, de la cité de Québec, demandant qu'un costume officiel leur soit fourni, et les réponses données à ces requêtes. Il demandera aussi si c'est l'intention du gouvernement de venir en aide, cette année, à la municipalité de St-Michel, dans le comté de Bellechasse, au sujet de la réparation et entretien du quai construit sur le fleuve St-Laurent, en face de cette paroisse.

PAUL-EMILE.

Echos de la Chambre

Il est un fait digne d'être remarqué, c'est qu'à l'occasion de la lecture du discours du Trône par Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur Robitaille, il n'y avait aux places d'honneurs que des membres du clergé, plus deux consuls. Le clergé était représenté par Sa Grandeur Mgr l'Archevêque, M. l'abbé Méthot, recteur de l'Université Laval, M. le Grand Vicairé Légaré, M. l'abbé Anclair, M. l'abbé Pilote, curé de St-Augustin, M. l'abbé C. Bacon, curé de l'Islet, M. l'abbé T. E. Beaulieu, chapelain des Ursulines, M. l'abbé T. De Gaspé, M. l'abbé H. Tétu, de l'Archevêché. M. le comte de Sesmaisons, consul de France, assistait à la cérémonie en costume officiel ; il y avait un bon nombre de dames présentes ; les galeries étaient encombrées.

Le discours du trône, que nous avons publié hier, est long et fort substantiel. On y a consacré deux grands paragraphes à la grande question de la vente du chemin provincial. Le gouvernement, avec cette prudence qui fait le fond de sa politique, ne désire qu'une chose, c'est que la Chambre étudie sérieusement à son mérite le projet de vente, sans s'arrêter aux considérations mesquines que l'esprit de parti suscite ordinairement. C'est précisément comme cela que nous l'entendons nous-même.

L'agriculture n'a pas été oubliée dans ce discours-programme.—On doit travailler à utiliser les produits de la ferme. Tant mieux donc, car il y a beaucoup à faire dans ce sens-là. Une proposition que nous avons déjà faite est celle d'établir une ou deux écoles de laiterie, afin de rendre nos cultivateurs compétents dans la fabrication du beurre et du fromage.

Le gouvernement, toujours sur le même sujet, ne devrait pas oublier non plus de nommer quatre ou cinq conférenciers, afin de donner aux cercles agricoles déjà existants une vitalité plus grande encore. Il y a aujourd'hui de 25 à 30 de ces institutions, et il est impossible qu'un seul homme, malgré toute sa bonne volonté, puisse répondre aux demandes qui lui sont adressées.

Le peuple est avide d'entendre ces conférenciers agricoles. Un étranger est généralement mieux apprécié, mieux écouté qu'un résident. Le proverbe qui dit " que personne n'est prophète dans son pays ", n'aura jamais de meilleure application qu'en agriculture. Il ne faut pas cependant s'exagérer la portée de cet adage populaire.

Une école des mines sera une excellente institution, pourvu qu'elle soit conduite par des hommes experts. Or, il n'y a personne dans la province qui soit apte à mener à bonne fin une œuvre aussi utile. Nous ne voyons que les Frères de la doctrine chrétienne qui possèdent dans leur ordre les éléments convenables, et on se gardera bien de leur en parler, car, soit préjugé ou autre chose, on ne les aime pas dans certains quartiers, ces bons frères ; ils sont trop dévoués à l'éducation de nos enfants, trop charitables ; leur grand crime du reste est d'être enfants du Vénéérable La-Salle.

De l'école des arts et métiers, pas

un mot dans le discours de Son Honneur. Tout le monde n'en veut et personne en parle. Est-ce que par hasard l'école polytechnique de Montréal comblerait cette lacune ?

Aujourd'hui il y aura force discours sur la politique du gouvernement. MM. Blanchet et Owens ont la parole.

Le syndicat du Pacifique

La Chambre fédérale a demandé la publication de tous les ordres passés en Conseil relativement à la charte octroyée au syndicat du Pacifique, et de toute la correspondance échangée entre le gouvernement et les syndics, au sujet du dépôt d'un million de piastres que ces derniers étaient tenus de faire.

Les souscripteurs et le montant des souscriptions sont donnés dans l'ordre suivant :

Table listing subscribers and amounts: George Stephen, Montréal... \$ 500,000; Duncan McIntyre, Montréal... 25,000; etc.

Total..... \$6,100,000
Les capitalistes canadiens ont donc souscrit \$3,600,000, les français \$745,500, les américains \$1,500,000, les anglais \$1,132,000, et les allemands \$122,000.

La Législature de la Nouvelle-Ecosse sera prorogée aujourd'hui.

D'après le télégraphe la majorité de M. Poupore serait de 34 voix, et l'on ignorait encore le résultat d'un petit poll.

—La votation pour l'élection d'un député aux Communes dans le comté de New-Westminster, C. A., a eu lieu hier. Deux conservateurs, messieurs A. A. Homer et J. McLennan, sont sur les rangs. C'était M. McInnes, qui vient d'être nommé sénateur, qui représentait auparavant cette division électorale.

Nous apprenons avec peine que l'honorable W. W. Lynch a dû se rendre hier chez lui, à la nouvelle que deux de ses enfants étaient gravement malades.

La discussion de l'adresse en réponse au discours du Trône doit s'ouvrir dans la soirée.

Le jury, dans l'affaire de Charles Albert Smiths, accusé du meurtre de Hayes à Montréal, a rendu un verdict d'homicide après deux heures de délibération. Le prisonnier a été condamné à vingt ans de pénitencier.

Le juge Ramsay a prononcé la sentence contre le prisonnier dans les termes suivants.

"Prisonnier, vous avez subi votre procès pour un des crimes les plus horribles qu'un homme puisse commettre.

"Maintenant que les jurés se sont prononcés, je puis vous dire qu'en rendant ce verdict de meurtre volontaire, cela aurait été parfaitement légal. Le juré a préféré choisir le

verdict le moins sévère sur les deux qu'il avait à rendre et je ne suis pas prêt à dire que cette décision n'est pas aussi bonne que l'autre.

"Vous avez tué un de vos semblables sans lui donner une seconde de préparation à la mort.

"N'était le bon caractère que vous ont donné plusieurs personnes demeurant dans l'établissement où vous étiez employé, je vous aurais infligé la plus forte condamnation que la loi impose. Je veux cependant qu'elle soit exemplaire, les lois de la société ne peuvent pas être violées impunément.

"La sentence de la cour est que vous soyez détenu pendant vingt cinq ans dans le pénitencier."

Une des deux buvettes que l'on avait installées sur le pont de glace, sans la permission des autorités a disparu, mais celle qui se trouve du côté de Québec tient encore bon et son propriétaire s'occupe en ce moment de faire signer une requête qui lui permette de continuer son commerce.

Nous mettons le public en garde contre ces sortes d'hôtel qui sont le plus souvent pour les passants une cause de trouble et de déplaisir et nous espérons que l'on réfléchira avant de les encourager par les signatures demandées.

Discours de S. S. Léon XIII

Le 6 février dernier, Sa Sainteté Léon XIII admettait à l'honneur d'une audience particulière, tous les membres du Cercle de Saint-Pierre, de la Société de la jeunesse catholique italienne.

A cette audience nombreuse et distinguée assistaient, outre l'antichambre secrète de Sa Sainteté, Leurs Eminences les cardinaux Sacconi, de Hohenlohe, Chigi, Ledochowski, Bartolini.

S. Em. le cardinal Oreglia di Santo Stefano, à titre de protecteur de la jeunesse catholique italienne, a présenté à Sa Sainteté le Cercle, dont le président a lu une adresse où étaient exprimés les plus nobles et les plus dévoués sentiments.

Sa Sainteté a daigné répondre par une allocution dans laquelle elle a loué les saintes œuvres que la jeunesse catholique italienne accomplit, au moyen de ses cercles.

Le Cercle de St-Pierre est bien connu parmi les membres du Cercle catholique de Québec.

Voici le texte de l'allocution du Saint-Père aux jeunes gens du cercle catholique de Saint-Pierre de Rome. Nous l'empruntons à un journal belge, les grands journaux de Rome ne l'ayant pas publié :

"Nous voyons, avec la plus vive satisfaction, les jeunes gens du cercle Saint-Pierre, que la favorable occasion du renouvellement des charges amène aujourd'hui en Notre présence. Avec une égale satisfaction, Nous accueillons les sentiments et les protestations par lesquels le cercle de Saint-Pierre Nous exprime son respect et son dévouement illimités envers Notre personne et envers ce Siège apostolique. La jeunesse a toujours été pour Nous l'objet des soins les plus tendres et les plus pressés ; mais, aujourd'hui, elle réclame plus spécialement l'affectueuse sollicitude de notre cœur, et parce que Nous la voyons plus particulièrement circonvenue et assistée, et parce que c'est sur elle que se fonde en grande partie les espérances de l'avenir. Tout le monde sait, en effet, que les ennemis du nom chrétien profitent de l'inexpérience de la jeunesse pour en flatter les passions et pour abuser des belles qualités qui la distinguent. Ils se sont efforcés d'abord d'en énerver l'esprit par la corruption des mœurs, et de répandre dans les jeunes cœurs la semence funeste de l'incrédulité et de l'indifférence religieuse. Ils ne se bornent pas d'ailleurs à l'étreindre dans leurs filets ; mais ils se proposent aussi de se servir de la jeunesse comme d'un instrument docile dans la guerre acharnée qu'ils dirigent contre la religion et contre ses saintes institutions.

"Ça été par conséquent une sage et sainte pensée de réunir les jeunes gens dans une société où ils pourront trouver les secours voulus pour conjurer les périls qui les menacent, en même temps que l'occasion de donner leur concours à la défense des intérêts religieux. Cette société, déjà bénie par Notre prédécesseur et par Nous-même, encouragée par les pasteurs spirituels, a porté les fruits précieux qu'on en attendait. Votre cercle, en particulier, fortifié par le patronage de l'invincible prince des apôtres, dont il a voulu porter le nom, a entrepris beaucoup d'œuvres utiles, qui l'ont rendu bien méritant de la cause de la religion. Nous aimons à rappeler, avec une véritable satisfaction, l'assistance qu'il a prêtée

avec tant de zèle aux catholiques italiens et étrangers, à l'occasion de leurs pèlerinages. Nous rappelons aussi l'œuvre des cuisines économiques, au moyen desquelles, pendant les années de plus grande misère, le cercle de Saint-Pierre est venu en aide à la classe pauvre. Nous rappelons, enfin, l'institution des dortoirs publics, où l'on fournit un asile sûr à ceux qui n'ont point de toit pour s'abriter, les délivrant ainsi des périls, les instruisant, et leur facilitant l'accomplissement de leurs devoirs de chrétiens. C'est en raison de ces souvenirs que Nous voulons rendre publiquement au cercle de Saint-Pierre des éloges mérités.

"Mais en même temps, c'est aussi notre intention de vous animer et de vous exciter, bien chers jeunes gens, à persévérer dans les œuvres entreprises, à ne laisser jamais refroidir dans vos cœurs l'ardeur de votre zèle, et à l'enflammer chaque jour davantage, ainsi que l'exigent les nécessités urgentes de notre époque. Vous connaissez bien, chers jeunes gens, les attaques que l'on dirige tous les jours et de mille manières contre la religion. Vous connaissez notre situation et les sauvages desseins de nos ennemis. Eh bien ! que cela vous suffise pour ranimer votre courage, pour affirmer votre constance, et pour vous grouper tous étroitement dans une sainte et parfaite union.

"La bonne jeunesse romaine. Nous en sommes certain, ne failira pas à ces devoirs, même dans les moments les plus difficiles ; mais pour cela, il est nécessaire que votre cercle conserve intact et plein de vigueur l'esprit qui l'anime au moment de sa fondation. Il est nécessaire que vous vous teniez prêts aux sacrifices que la défense de la cause catholique pourra un jour exiger de vous. Il est nécessaire d'unir vos efforts à ceux des autres sociétés catholiques, qui bien que par des voies différentes, visent à un même et très noble but. Et afin que ces désirs reçoivent leur plein accomplissement, pour votre bien et pour celui de tous, Nous implorons de Dieu l'abondance des célestes faveurs. De ces grâces, ainsi que de la spéciale affection que Nous vous portons, ayez un gage dans la bénédiction apostolique que, du fond du cœur, Nous accordons à vous, monsieur le cardinal, en votre qualité de protecteur du cercle, et à vous tous, très chers jeunes gens, ainsi qu'à vos familles."

EUROPE

FRANCE. Paris, 9 mars 1882.—On vient de publier une lettre de sensation de Victor Hugo, dans laquelle le poète français proteste contre les sentences prononcées contre les nihilistes à St-Petersbourg, et implore le gouvernement russe de pardonner aux dix infortunés qui attendent maintenant la mort dans leurs cachots. On a arrêté un espion prussien aux Brotteaux, faubourg de Lyon. On a trouvé dans son bagage nombre de cartes et de plans de travaux de défense. Il prétend être capitaine dans l'armée allemande.

Le capitaine Maede, du vaisseau des Etats-Unis Vandalia, a dernièrement visité l'Isthme de Panama, et rapporte que, nonobstant ce que l'on a dit de contraire, on a exécuté des travaux considérables dans la construction du canal de Panama. Toute la ligne a été défrichée.

ANGLETERRE. Londres, 9 mars.—L'élection du comté de Malmesbury pour remplir la vacance dans la Chambre des Communes causée par la mort de M. Walter Powell qui a péri dans une ascension en ballon, s'est terminée par la victoire du colonel Mills, conservateur, qui a eu 491 voix, contre 435 données à M. C. Luce, libéral. L'ancien député était aussi conservateur.

Des états publiés par la chambre de commerce montrent que durant le mois de février, les importations ont diminué en Angleterre de £3 600 000, comparées à celles du même mois l'an dernier, et les exportations ont augmenté de £2 100 000.

L'opinion publique est excitée ici à propos de l'affaire Bradlaugh. On craint sérieusement un soulèvement populaire.

Une baisse soudaine s'est produite aujourd'hui sur toutes les valeurs européennes à la Bourse de Londres. On attribue cette baisse à ce fait que la Russie aurait carrément refusé de donner à l'Allemagne une réponse satisfaisante au sujet des discours de Skobelev.

La correction paternelle

Le jeune prince de Galles était devant la fenêtre de sa chambre au château de Windsor ; au lieu d'apprendre la leçon qu'on lui avait indiquée, il regardait au dehors dans le jardin, en tambourinant avec les doigts sur les vitres. Sa gouvernante, miss Hillyard, ayant observé ce jeu, pria le jeune prince de s'occuper de sa leçon.

L'enfant répondit : " Je ne veux pas l'apprendre.—En ce cas, je serai obligé de vous mettre dans le coin.—Je ne veux pas l'apprendre, répliqua fièrement l'enfant, et je ne dois

pas me mettre dans le coin, car je suis le prince de Galles."

En parlant ainsi, d'un coup de pied il brisa un carreau. Miss Hillyard se leva de sa chaise. " Vous devez apprendre votre leçon, dit-elle, ou je serai forcée de vous mettre dans le coin.—Je ne veux pas," dit le prince, et un second carreau vole en éclats. La gouvernante sonne.

Le valet de chambre entre, elle le charge de dire au père du jeune prince, qu'il veuille bien monter parce qu'elle a à lui parler d'une affaire pressante au sujet de son fils. Le prince Albert arrive aussitôt, et quand miss Hillyard lui a raconté ce qui vient de se passer, il se tourne vers son fils, et lui indiquant un petit escabeau.

"Asseyez-vous là, dit-il, restez-y jus'qu'à ce que je revienne." Il sort et revient un peu après avec une Bible. " Ecoutez, dit-il au jeune prince, ce que l'apôtre saint Paul dit à vous et aux autres enfants de votre trempe." Puis il ouvre l'Épître aux Galates (iv, 1 et 2) : " Je dis de plus : tant que l'héritier est encore enfant, il n'est point différent d'un serviteur, quoiqu'il soit le maître de tout : mais il est sous la puissance des tuteurs et des curateurs jusqu'au temps marqué par son père."

Il est vrai, continua le prince Albert, vous êtes le prince de Galles, vous pouvez devenir un grand homme ; vous pouvez un jour, après la mort de votre mère, que Dieu nous conserve, devenir roi d'Angleterre. Mais maintenant vous êtes encore un petit garçon, qui doit obéir à ses maîtres et à ses tuteurs. Ecoutez encore une parole du sage Salomon (Prov., XIII, 24) :

"Celui qui épargne la verge, hait son fils ; mais celui qui l'aime se hâte de le châtier."

Puis, le père ayant été prendre une verge, administra au futur héritier royal une solide correction, et le mit dans le coin en lui disant : " Vous y resterez pour apprendre votre leçon, jusqu'à ce qu'il plaise à miss Hillyard de vous en faire sortir. Et n'oubliez jamais qu'en ce moment vous dépendez de vos tuteurs et de vos curateurs, comme un jour vous dépendrez d'une loi donnée par Dieu lui-même."

Voilà, en vérité, une manière d'élever son fils aussi ingénieuse que chrétienne ; et tout homme qui a des enfants fera bien de le méditer et de la prendre pour modèle.

Puissance des engrais

Souvent il nous arrive de lire dans les journaux qu'un certain cultivateur acultivé plusieurs centaines de minots de légumes sur un espace de terrain très limité, qu'un autre a récolté des betteraves d'une grosseur prodigieuse, etc. Mais ce que l'on ne dit pas, c'est la quantité d'engrais employée pour arriver à ce résultat, et quels sont les travaux préliminaires qui ont été exécutés.

Ces rendements extraordinaires, annoncés par les journaux, pourront donner à quelques cultivateurs l'idée qu'une ferme de quelques arpents pourrait bien les rendre millionnaires ! Mais, arrêtons un peu, n'allons pas si vite, et disons, pour que des illusions mal fondées ne nous fassent pas faire fausse route, que si ces quelques arpents bien cultivés peuvent arriver à donner ces résultats, une grande quantité de terre mal dirigée ruinera un aussi grand nombre de cultivateurs, qui s'obstinent à ne faire que de la culture routinière.

On dira au cultivateur qui a obtenu une abondante récolte de légumes sur un terrain très limité : " Vous avez mis une énorme quantité d'engrais, peut être pour \$50 "—C'est possible, répondra le cultivateur, j'en ai peut être mis plus. Malgré cela je pourrais assurer que j'ai été plus économe que vous, qui avez mis dans un de vos champs, de même dimension, que vous avez consacré à la culture des légumes, pour \$10 d'engrais. Seulement vos betteraves, par exemple, au lieu de peser dix livres pièce n'ont pesé qu'une ou deux livres pièce. Et cependant il vous a fallu autant de temps pour labourer votre champ, les sarclages ont été aussi considérables, la plantation aussi dispendieuse, et l'arrachage le même. Tout vous a coûté aussi cher qu'à moi, et le produit de votre champ a été quatre fois moindre.

Gazette des Campagnes.

Petites nouvelles

CALENDRIER.—Québec, le vendredi 10 mars 1882, 21e jour de la Lune. Il y a eu pleine lune le samedi 4 mars, à 7 heures 55 minutes du soir.

Le jour dure 11 heures 37 minutes, et la nuit 12 heures 28 minutes ; le Soleil se lève à 6 heures 22 minutes, passe au méridien à midi et 10 minutes, et se couche à 5 heures 59 minutes ; à midi, sa hauteur au-dessus de l'horizon de Québec est de 30 degrés et 3 dixièmes.

La Lune s'est levée hier à 11 heures 7 minutes du soir, et se couche aujourd'hui à 8 heures 36 minutes du matin.

ÉMISSION.—Il paraît que le lieutenant Ashe, à l'observatoire de la citadelle, a donné sa démission.

POUR MANITOBA.—Plusieurs personnes de cette ville partiront pour Manitoba, le seize du présent mois.

COMMERCÉ.—Messieurs R. R., Dobell & Cie, de Québec, ont acheté de mes-

sieurs Connolly et McLean, propriétaires de chantiers sur l'Ottawa, 800,000 pieds de bois. On ne connaît pas le prix de la vente.

CHINQUY.—Chiniquy est en ce moment à Springfield, Massachusetts, où il cherche à évangéliser les Canadiens-français.

NOMINATION.—M. George Edwin Allen Jones a été nommé second lieutenant du 8e des carabiniers royaux. L. O. Hudon, du comté de l'émiscouata, a été promu au grade de major.

EN VILLE.—M. Hunt, commerçant de thé, de Hioga et Nagassaki, Japon, est actuellement au St-Louis.

NOMINATION.—M. A. Louthood, comptable en chef de Q. M. O. et O., a été nommé assistant de M. Van Horne, gérant général du chemin de fer du Pacifique.

EN ROUTE.—M. F. Carbray, M. P. P. est parti avant-hier de Liverpool par le Polynesian pour revenir au Canada.

ÉLU.—M. F. Kirouac, maire de St-Sauveur, a été élu hier pour la douzième fois, préfet du comté de Québec.

POUR SA MAJESTÉ.—En mars 1880, deux dames anglaises de Montréal commencent à recueillir des signatures de femmes par tout le pays pour être apposées à une adresse à la reine Victoria.

Ce travail est maintenant terminé, et les différentes feuilles, portant environ 50,000 signatures, viennent d'être reliées en un magnifique volume de 19 pouces sur 19 1/2 de grandeur, par MM. Dawson frères, de cette ville.

Le volume contient aussi une courte adresse de la part de femmes honnêtes, ainsi que leurs noms, au nombre de deux cents, qui ont été écrits par une d'entre elles.

Le cadeau sera probablement présenté à la reine le 24 mai prochain, jour de l'anniversaire de sa naissance.

LAC ST-JEAN.—On a maintenant transporté une grande quantité de bois de bouleau par le chemin de fer du lac Saint-Jean. Samedi dernier encore deux trains de treize chars, chargés de ce bois appartenant à différents expéditeurs, sont arrivés au Palais. Ce bois est coupé au lac Saint-Joseph, à Saint-Gabriel, mais la plus grande partie est tirée des forêts de St-Raymond.

On dit que plusieurs personnes de Québec, bien favorisées sous le rapport de la fortune, ont déjà choisi des résidences pour l'été près du village Saint-Raymond.

MORT SUBITE.—Madame Vve Gagnon, résidente à l'Hôpital-général de Québec, ci-devant de l'Islet, est décédée subitement hier soir, en apprenant la maladie très grave d'une de ses filles, Sœur M. du Mont-Carmel, religieuse au monastère des Ursulines. Cette pauvre mère, âgée de 81 ans, avait tout d'abord pensé que sa fille était morte. Madame Gagnon n'avait que deux filles, la Sœur Ste-Antoinette et la Sœur du Mont-Carmel, toutes deux au monastère des Ursulines.

ORPHELINATS AGRICOLES.—M. le curé Rousselot a parlé, dimanche dernier, au prône de l'église de Notre-Dame, Montréal, de l'œuvre dont il avait conçu le plan et commencé l'exécution, l'année dernière, celle de la fondation d'orphelinats agricoles dans le canton de Wentworth, l'un des nouveaux cantons du Nord. Cette œuvre est en voie de succès, et M. le curé a annoncé que l'on comptait sur la venue prochaine de deux congrégations, l'une de religieuses françaises, l'autre de religieuses, qui se chargeront de la conduite des deux maisons.

Les deux orphelinats en question seront établis dans le canton de Wentworth, là où doit s'élever la colonie fondée par M. le curé Rousselot et M. l'abbé Deschamps.—(La Minerve.)

ÉCHAPPÉ BELLE.—Ce matin vers neuf heures trois quarts Son Honneur le juge Mathieu a échappé à la mort d'une manière providentielle. Il monta le grand escalier conduisant au deuxième étage du Palais de Justice lorsqu'une rocade en plâtre pesant environ 300 livres se détacha du plafond et tomba avec fracas sur le premier palier.

La lourde masse s'écrasa à quelques pouces seulement de l'honorable juge. Le plafond du palais est rongé par la vermine et l'humidité et menace de causer quelques accidents. Le shérif a donné ordre à M. George Laurent de réparer les dégâts et de mettre le plafond en bonne condition.

EXCURSIONS.—Des billets d'excursion, seulement de première classe, bons pour partir le samedi et revenir le lundi, sont vendus par la Compagnie du chemin de fer du lac St-Jean, à toutes les stations de la ligne.

Les trains partent à 3.30 P. M., le samedi et arrivent à 9.15 A. M., le lundi. BILLETS EN VENTE chez Léve et Alden, Gingras et Langlois, chez tous les agents et à la gare du Palais.

POPULAIRE.—Un moyen assuré d'être utile, et par le fait de se rendre populaire, au moins dans cet endroit, est d'avoir toujours chez soi de l'huile St-Jacob. Alors, si quelqu'un est malade, souffrant de rhumatisme ou de névralgie, ils s'adressent à vous, emploient votre remède, en éprouvent du soulagement, bénissent votre nom et en achètent quelques bouteilles pour l'avenir.

COUR DU RECORDER.—Le 9 mars, le Recorder de Québec a condamné à 2 mois de prison le nommé Joseph Théberge, pour ivresse et pour tapage à la porte d'une maison mal fameuse; et la nommée Céline Pouliot à 1 mois, pour vagabondage et pour arrêt des passants.

ACCIDENT.—Une dame d'Huntingdon passant hier au coin des rues Saint-Pierre et Saint-Paul, a été renversée et blessée grièvement par une voiture.

ARRIVÉES AU MOUNTAIN HILL.—P. H. Grandbois, St-Casimir; Elzéar Côté, St-Paschal; J. Wilfrid Chapeau, Montréal; George St-Arnaud, Trois-Rivières; John Nault, do; P. Nadeau, Rivière du Loup; B. Thérault, fils, Arthabaskaville; L. P. Fargues, St-Michel; H. A. Juras, Somerset; F. X. de Lachevrière, Deschambault; Emile Dumais, Montréal;

F. LeBel, Kamouraska; Jules Bélanger, Ile Verte; E. M. McKenzie, St-Gervais; Alph. Pallatier, St-Roch des Aulnets; Bruno Duval, Trois-Rivières; Arthur LeBel, St-Arsène; Alfred LeBel, do; L. D. Caron, Toronto.

COURRIER DE LÉVIS.—Avant hier, deux jeunes garçons se rendaient à l'école. Chemin faisant, comme c'est l'habitude des enfants généralement, on s'en donnait à cœur joie. C'était à qui est renversé son camarade dans la neige. Tout à coup l'un d'eux donna un croc-en-jambe à son compagnon, celui-ci tomba, mais en se relevant, il ressentit une douleur aiguë et se mit à pleurer à chaudes larmes. Il retourna chez lui, et quelques instants plus tard, le médecin constata que le pauvre petit s'était démis le bras. Cet enfant est le fils de M. Hilaire Lachance.

—Il y a quelques semaines nous annonçons le départ probable d'une douzaine de résidents de cette ville pour Manitoba. Aujourd'hui, nous annonçons qu'ils sont partis. A l'heure qu'il est même, ils ne sont plus qu'à quarante-huit heures du but de leur voyage, qu'ils atteindront sans encombre, nous l'espérons.

Les uns se sont embarqués lundi soir, les autres mardi, mais tous se sont rencontrés à Montréal. Ceux qui sont partis mardi ont été accompagnés par un grand nombre de parents et amis jusqu'à la jonction de la Chaudière. Quotidien.

LE GRAND REMÈDE ALLEMAND POUR RHUMATISME.



La Névralgie, Sciatique, Lumbago, le Mal de Reins, Douleurs de l'estomac, la Goutte, l'Équinancie, l'Inflammation du Gosier, Enflures et Foulures, Brûlures, Echaudements, Douleurs générales du Corps, et pour le Mal de Dents, d'Oreilles, pour Pieds et Oreilles Glacés, et pour toutes autres Douleurs et Maux.

Aucune préparation sur la terre est égale à l'huile St. Jacob comme remède externe sain, certain, simple et bon marché. L'essai coûte peu, seulement la petite somme de 50 cents, et tous ceux souffrants de douleurs peuvent avoir une preuve positive du mérite que cette médecine réclame.

Les directions sont publiées dans onze langues différentes. Vendue Par Tous Les Droguistes Et Commerçants De Médecines.

A. VOGELER & CIE., Baltimore, Md., U. S. A. Québec, 20 septembre 1881—1an

Mountain Hill House

La session qui vient de s'ouvrir attire à Québec pour un temps assez prolongé, un nombre considérable d'étrangers, tels que députés, employés de la chambre ou autres personnes ayant des affaires avec le Gouvernement.

La grande préoccupation des étrangers est de trouver un bon hôtel, à proximité des centres d'affaires, et avec assurance d'y trouver tout le confortable que l'on peut désirer. Nous pouvons signaler à l'attention de tous le "Mountain Hill House," fort bien tenu par M. E. Dion, et tout fraîchement restauré par M. L.-A. Cloutier, peintre et décorateur. Cet hôtel est situé Côte de la Montagne, non loin du Parlement et des quais, et par conséquent à portée de tous les mouvements d'affaires, ainsi que des chemins de fer.

Repos et confort pour les malades

LA PANACÉE DES FAMILLES DE BROWN n'a pas d'égale pour guérir les douleurs internes et externes. Elle guérit les douleurs dans le côté, le dos ou les intestins, le mal de gorge, le rhumatisme, le mal de dents, le mal de reins etc., etc Elle purifiera le sang promptement car son action est puissante. La panacée domestique de Brown, est reconnue comme le meilleur remède, possédant double force d'aucun autre élixir ou limon dans le monde et devrait se trouver dans toutes les familles afin de l'avoir sous la main en tout temps, car c'est le meilleur remède dans le monde pour les crampes dans l'estomac et douleurs de toutes sortes.

En vente chez tous les pharmaciens à 25 cts la bouteille.

Mères! Mères! Mères! Etes-vous troublées la nuit et tenues éveillées par les souffrances et les gémissements d'un enfant qui fait ses dents? S'il en est ainsi, allez chercher tout de suite une bouteille du SIROP CALMANT DE MME WINSLOW. Il soulagera immédiatement le pauvre petit malade—cela est certain et ne saurait faire le moindre doute. Il n'y a pas une mère au monde qui ayant usé de ce sirop, ne vous dira pas aussitôt qu'il met en ordre les intestins, donne le repos à la mère, soulage l'enfant et lui rend la santé. Ses effets tiennent de la magie. Il est parfaitement inoffensif dans tous les cas, et agréable à prendre. Il est ordonné par de nos anciens et des meilleurs médecins du sexe féminin aux Etats Unis.

En vente partout à 25 cents la bouteille. Québec, 28 janvier 1882—1 an.

AVIS! A VIS! BELAND, GARNEAU & CIE., N. 146, RUE ST-JEAN, VIS-A-VIS LE MARCHÉ MONTCALM.

AYANT constaté le désir général d'acheter à bon marché, tout en ayant une bonne valeur pour son argent, nous espérons obtenir l'approbation de tous nos amis et des gens bien pensants, en faisant, à dater du 9 JANVIER courant, une réduction considérable sur les prix de tous nos marchandises. Ce nouveau système d'affaires nécessitant un changement complet dans nos achats, NOUS NE VENDONS STRICTEMENT QUE POUR ARGENT COMPTANT; ceci sera à l'avantage de nos pratiques; car, nous mettant en position d'acheter au comptant, les escomptes qui nous seront accordés par nos fournisseurs réduiront d'autant le coût de nos marchandises, et nous permettront d'en faire bénéficier le public, en vendant à des prix défiant toute compétition.

Nous avons la conviction que ce genre d'affaires, que nous inaugurons à Québec, sera bien vu et apprécié du public, qui saura sauvegarder ses intérêts en venant juger par lui-même de la vérité de nos assertions.

Béland, Garneau & Cie., 146, RUE ST-JEAN, (près de la Porte). Québec, 5 janvier 1882.

LES PILULES DE HOLLOWAY.—Dans les cas de débilité générale, irritabilité nerveuse, il n'y a pas de médecine pour guérir aussi promptement. Elles purifient le sang, adoucissent le système nerveux et lui donne de la force; en un mot elles révolutionnent complètement le système. Elles peuvent être recommandées comme la meilleure médecine à l'usage des familles. Bien que puissamment efficaces, elles sont très douces dans leur opération et peuvent être données sans crainte aux femmes et enfants faibles. Elles ne contiennent pas un grain de mercure ni aucune autre substance nuisible.

Bulletin Commercial MARCHES DE QUEBEC.

Table with columns for 'Farine et Grains' and 'Provisions, Etc., Etc.' listing various goods and their prices.

Table with columns for 'Lards, Jambons, Etc., Etc.' listing various meats and their prices.

Table with columns for 'Poissons' listing various fish and their prices.

Table with columns for 'Lampes de nuit!' listing various lamps and their prices.

Table with columns for 'SOUSSIONS' listing various goods and their prices.

En vente LE VAPEUR "Bienvenu," CAPACITÉ: 648 tonnes, ayant deux engins à basse pression de la force combinée de 50 chevaux vapeur.

A VENDRE PAR J. B. Renaud et Cie., 72 A 82, RUE SAINT-PAUL. Québec, 18 février 1882.

En vente L'ACHAT DE TOUT OU PARTIE DE \$85,000 de Débitures de la Corporation de la Cité de Québec. C. J. L. LAFRANCE, Trésorier de la Cité. Bureau du Trésorier de la Cité, Hôtel de Ville. Québec, 8 mars 1882.

Nouveautés pour le Printemps Au Bon Marche Coin des Rues St-Jean et Collin, Haute-Ville

LES acheteurs trouveront à cet établissement un assortiment considérable de nouveautés pour le printemps. Le soin apporté au choix des marchandises assure d'avance le patronage des acheteurs de bon goût; car rien ne laisse à désirer sous le rapport de la qualité et de la variété. Les prix sont comme à l'ordinaire à 20 % au-dessous de la valeur.

DÉPARTEMENT DES DAMES. UNE SPÉCIALITÉ. Soies noires, gros grains Cachemire, français Plumes d'Australie, Gants kid Soies et satin brochés, étoffes à costumes, Damas français, mérinos, Alpaca, draps français (pour costume), bas, soies noires et de couleurs, satins, franges, garnitures de toutes sortes. Aussi une grande variété d'indiennes, dans les derniers patrons.

DÉPARTEMENT DES MESSIEURS. Serges françaises et anglaises, serges matoassées, draps noirs, tweeds anglais, écosais et canadiens; chemises, cols, manchettes, cravates, bretelles, chaussettes, etc., etc.

MARCHANDISES A L'USAGE DES FAMILLES. Toiles à nappes (par fil) d'Irlande (en coupons) 38c valant 75c serviettes, roulex, une variété, cotons blancs, anglais, canadiens et américains. (Cotons jaunes au prix de la manufacture) Broderies Serviettes à table, toiles et cotons pour draps et oreillers Mousselines et rideaux Points

N. GARNEAU. Venant d'être reçu

—CHEZ— RENAUD et CIE., 24, RUE ST-PAUL. Justement arrivé d'EUROPE et des ETATS-UNIS

UN MAGNIFIQUE ASSORTIMENT DE Vases en porcelaine et d'objets en plaqué De tous les prix et pour tous les goûts

CHANDELIERS Depuis 2 jusqu'à 4 lumières, "PATRONS NOUVEAUX"

NOUS offrons toujours au public L'HUILE ASTRAL, huile recommandable sous tous les rapports, et que nous garantissons être la vraie HUILE ASTRAL, la même qui est offerte en vente chez Mess. Peverly & Cie., et autres.

L'huile Kérosène!

Il n'y a pas d'employée communément pour l'éclairage des églises. Sets à toilette, Pots à l'eau, etc., etc.

ED. DOLBEC, Gérant.

VERRES A VIN A 50 Cts LA DOUZAINÉ. Québec, 23 décembre 1881.

Agence de Livres, Journaux, Etc. 223, RUE ST-JEAN.

J. N. DUQUET, publiciste et agent général de publications Canadiennes, Américaines et Européennes.

M. DUQUET vient de recevoir une belle collection de livres de Paris. Une visite est sollicitée. Québec, 25 février 1882—15f. 469

A louer.

Le haut de cette grande maison située No 56 et 58, rues Couillard et St-Jean et occupée pendant plusieurs années par Mme Thomas Cowan, comme maison de pension de première classe. Il y a établis et remises pour voitures qui seront louées avec le logement.

S'adresser au propriétaire résidant dans le bas de cette maison. No 56 et 58, rues Couillard et St-Jean. Québec, 6 février 1882 460

A louer.

Deux magnifiques résidences situées au no 29, rue St-Jean, une maintenant occupée par le Dr Venner, et l'autre par M. A. Watters. Possession au 1er mai 1882. S'adresser à GINGRAS & LANGLOIS, No 54, rue du Palais. Québec, 10 février 1882. 461

BAZAR EN FAVEUR DU SANCTUAIRE DE Notre-Dame de Lourdes de St-Sauveur

Notre-Dame de Lourdes de St-Sauveur. Avec approbation de MGR L'ARCHEVÊQUE DE QUÉBEC, 19 JUIN 1882. DANS LA SALLE DE N.-DAME DE LOURDES ST-SAUVEUR

Dames présidentes des tables: Table N - Dame de Lourdes.—Dame L. Marsan. Table St-Jean-Baptiste.—Dames Moffet et L. Marois. Table St-Patrick.—Dame J. Smith. Table St-Joseph.—Dame Frs Kirouac. Table Ste-Famille.—Dame F. Fortin. Table des Enfants de Marie.—Dlle Zoé Petit. Table St-Vincent de Paul.—Dame Frs Martineau.

Table du Sacré-Cœur.—Dame Jos. Lafrance. Table des rafraichissements.—Dames Hon. J. E. Gingras, Ed. Dolbec et Théodore Tremblay. C. Z. DUROCHER, O. M. I. Québec, 1er mars 1882. 472

UN JEUNE HOMME, bien recommandé et ayant fait un cours complet d'études, désire donner des leçons dans quelques familles de la ville. Conditions faciles. S'adresser à ce bureau, Québec, 9 janvier 1882. 474

Effets Domestiques!

Coton à drap blanc, 1ère qualité. Coton à drap blanc, croisé, 1ère qualité. Les meilleures toiles, drap blanc, d'Irlande, 1ère qualité. Les meilleures toiles demi-blanches, croisées, 1ère qualité. Toiles et coton à oreillers. Coton blanc, sans apprêts, Horrocks, etc. Toile à nappe et à serviette blanche. Toile à nappe et à serviette, demi-blanche. Les meilleures serviettes en toile d'Irlande. Toiles à serviettes, à roulex, à verres, etc., etc.

Notre établissement est connu comme gardant le meilleur assortiment de la ville dans les classes des marchandises ci-dessus, et notre fond actuel est considérable, bien assorti et de bonne valeur.

BEHAN BROTHERS, RUE BUADE, Haute-Ville.

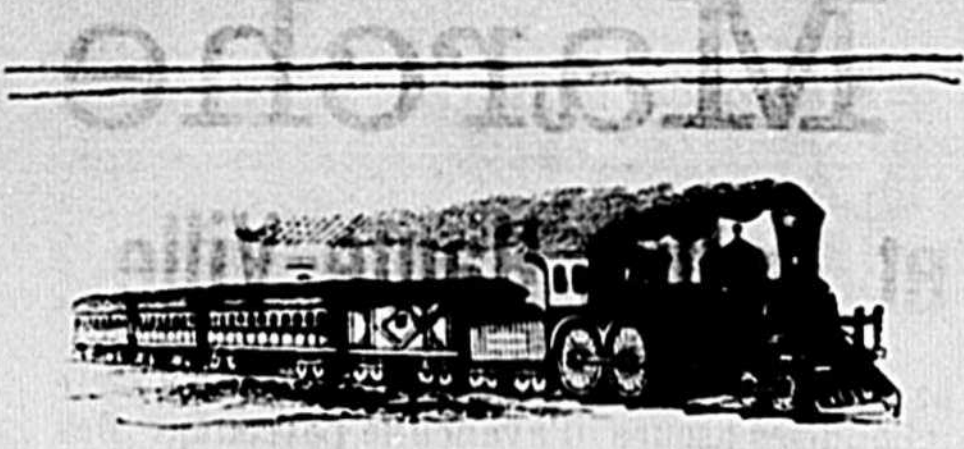
L. JOBIN, Statuaire,

INFORME les MM. du clergé et les communautés religieuses, qu'il est réinstallé au même endroit, rue Claire Fontaine, Faubourg St-Jean, et qu'il est prêt à prendre des commandes comme par le passé. Statues en bois, peintes, décorées ou plombées pour extérieur.

ET AUSSI Des statues en plâtre de toutes grandeurs avec décoration. Tous ces statues sont d'après les meilleurs modèles européens. PRIX MODÉRÉ.

Québec, 18 novembre 1881. 388

Chemins de Fer



CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL

1882-ARRANGEMENTS D'HIVER-1882

Le et après LUNDI, 21 NOVEMBRE, les trains marcheront comme suit les dimanches exceptés

Table with columns: Laisseront la Pointe Lévis, Heure du Chemin de Fer, Québec, Train d'Express pour Halifax et St. Jean, etc.

Les trains pour Halifax et St. Jean se rendent à leur destination le dimanche tandis que ceux qui partent d'Halifax et de St. Jean demeurent à Campbelltown.

Bureau du C de F. Moncton, N. B., 15 nov. 1881

D. POTTINGER, Surintendant en chef, Québec, 18 novembre 1881.



CHEMIN DE FER Québec et du Lac St-Jean

A PARTIR du 3 novembre, les trains pour le fret et les passagers circuleront comme suit (les dimanches exceptés).

Allant au Nord. Quitteront la Station du Palais, Québec, 3.30 P. M. Arriveront à St-Raymond, 6.15 P. M.

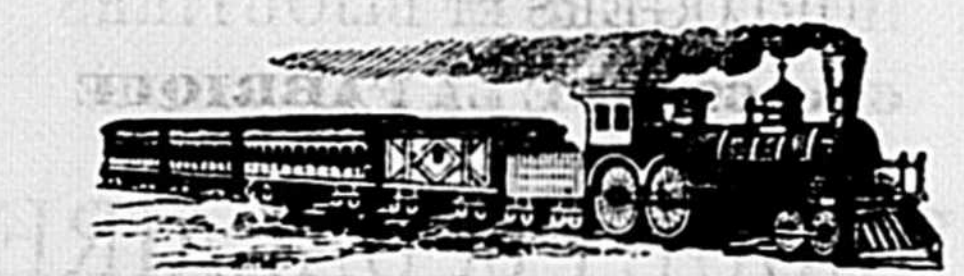
Allant au Sud. Quitteront St-Raymond, 6.30 A. M. Arriveront à Québec, 9.15 A. M.

Arrêtant à la Petite Rivière, Ancienne Lorette, St-Ambroise, Scieries de Connolly, St-Gabriel, lac St-Joseph, lac Sergeant, Bourg-Louis, et Ste-Catherine.

Le service des trains se fera sur l'heure de Montréal.

Le fret est reçu et les billets sont vendus à la station du chemin de fer Q. M. O. & O., au Palais.

J. G. SCOTT, Secrétaire, MM. Leve et Alden, agents pour les billets, en face de l'hôtel St-Louis, Québec, 3 novembre 1881. 366



CHEMIN DE FER Q. M. O. & O. CHANGEMENT D'HEURES.

A PARTIR DE LUNDI, 2 JANVIER 1882, Les trains circuleront comme suit :

Table with columns: MIXTE, MALLE, EXPRES, Depart de Hochelaga pour Ottawa, Arrivée à Ottawa, etc.

Service local entre Aymer, Hull et Ottawa. Tous les trains de passagers sont pourvus de Chars-Palais le jour et de Chars-Dortoirs la nuit.

Les Trains voyageant entre Montréal et Ottawa correspondent avec les Trains voyageant entre Montréal et Québec.

Les Trains du Dimanche partent de Montréal et de Québec à 4 P. M.

Les Trains circulent d'après l'heure de Montréal et quittent la station du Mile-End dix minutes plus tard qu'à Hochelaga.

BUREAU GENERAL, 13, PLACE D'ARMES BUREAUX DES BILLETS : 13, Place d'Armes, MONTREAL. 202, Rue St. Jacques, QUÉBEC. Vis à vis l'Hôtel St. Louis, Québec.

L. A. SENECAI, Surintendant Général, Québec, 4 janvier 1882.

Vapeurs Océaniques



LIGNE ALLEAN.

Sous contrat avec le gouvernement du Canada pour le transport des Mallees CANADIENNES ET DES ETATS-UNIS.

1882-ARRANGEMENT D'HIVER-1882

LES lignes de cette compagnie se composent de six vapeurs en fer à double engins suivants, construits sur la Clyde. Ils contiennent des compartiments à l'épreuve de l'eau, sans sursur pour la force, la rapidité et le confort, sont équipés avec toutes les améliorations modernes que l'expérience pratique a pu suggérer, et tous ont effectué les plus rapides traversées dont il soit fait mention dans les annales maritimes.

Table with columns: VAISSEAUX, TONNAGE, COMMANDANTS, PARISIAN, SARDINIAN, CIRCASSIAN, etc.

La voie la plus courte sur mer entre l'Amérique et l'Europe, la traversée s'effectuant en cinq jours seulement d'un continent à l'autre.

Les vapeurs du service DE LA MALLE DE LIVERPOOL, Partant de LIVERPOOL chaque JEUDI, et HALIFAX chaque SAMEDI, arrêtant à QUEBEC pour prendre à bord et débarquer les passagers et les mallees qui vont en Irlande ou en Ecosse, ou qui en viennent.

De Halifax : SARDINIAN Samedi, 28 janvier 1882

PARISIAN, 4 février

HIBERNIAN, 11

PERUVIAN, 18

CIRCASSIAN, 25

Prix du Passage de la Pointe-Lévis : VOIE D'HALIFAX. Cabine, \$62.65, \$78.00 et \$88.00

Suivant les accommodements. \$45.00

Entrepreneur, \$31.00

Des billets de retour seront donnés à prix réduits.

LIGNE DE GLASGOW.

Durant la saison d'hiver un vapeur partira chaque semaine de GLASGOW pour BOSTON ou PORTLAND, [via Halifax s'il y a lieu] et chaque semaine de Boston directement pour Glasgow.

Les connaissements sont accordés à Liverpool et à Glasgow, aux ports du Continent et à tous les points du Canada et des Etats-Unis, et de toutes les stations en Canada et aux Etats-Unis en destination de Liverpool et Glasgow, voie de Boston, Portland ou Halifax.

Il y a dans chaque vaisseau un chirurgien expérimenté.

On ne peut retenir des chambres si on ne paie d'avance.

Pour de plus amples informations s'adresser à ALLANS, R. & CIE., Agent, Québec, 23 janvier 1882

Ligne de Steamers DE LA Méditerranée et New-York !!



ES STEAMERS DE CETTE LIGNE SONT : EGADI, SOLUNO, PELORO, VINCENZO FLORIO, WASHINGTON,

de 2500 à 4000 tonneaux, construits en fer, avec compartiments, et toutes les améliorations modernes pour le confort et la sûreté. Plusieurs autres steamers d'un tonnage plus fort sont en construction.

Les arrangements et confort pour les passagers sont tout ce que l'on peut désirer et sur lesquels vaisseaux SUPERBE. La table ne peut pas être surpassée. La route est de NEW-YORK :

Gibraltar, Malles, Gènes, Naples, Messine, Palerme

et au retour DE PALERME DIRECTEMENT à New-York, touchant simplement à GIBRALTAR.

La route suivie se trouvant à près de 500 milles au Sud de celle suivie par les steamers qui touchent au Havre, cette ligne Italienne est généralement favorisée par du beau temps.

Les passagers pour l'Italie par cette ligne de steamers, évitent les transports emmêlés par chemin de fer qu'ils étaient auparavant obligés de faire.

Le prix pour cabine et passage avec confort supérieur sont de \$75 à \$120 suivant les ports. Il y aura une grande excursion à Rome dans le mois de juin 1882.

Il y a un médecin et une garde-malade sur chaque steamer.

Pour plus amples informations s'adresser à L. W. MORRIS, Broadway, New-York.

A Québec, à M. BROWN, Agent pour le Canada. No 113, Rue St-Pierre, Québec, 7 septembre 1881-Jan. 0



Kendall's Spavin Cure.

LE REMÈDE LE PLUS EFFICACE qui ait jamais été découvert, puisque ses effets sont certains et qu'il ne cause pas d'ampoules.

LISEZ LES PREUVES CI-JOINTES : Hamilton, Mo., 14 Juin 1881.

B. J. KENDALL & CIE. Messieurs, La présente note est pour certifier que j'ai fait usage du Kendall's Spavin Cure et que je l'ai trouvé tel qu'il était recommandé et même meilleur. En l'employant, j'ai réussi à faire disparaître des colostes, des esquilles, des excroissances ou d'autres difformités des os ; c'est un véritable plaisir pour moi que de le recommander en attestant qu'il est, pour les différents maux de dos, le meilleur remède dont je me sois jamais servi, après en avoir employé un très grand nombre ayant fait de ces maux une étude spéciale pendant des années. Votres très respectueux, P. V. CRIST.

DE "PRESS" D'ONONTA, NEW-YORK. Ononta, New-York, 6 Janvier 1881

De bonne heure l'été dernier, Messieurs B. J. Kendall & Cie., d'Ensburgh Falls, Vt., ont passé un contrat avec les éditeurs du Press pour la publication, pendant une année, d'une annonce d'une demi-colonne, établissant les mérites du Kendall's Spavin Cure. En même temps, nous avons fait l'acquisition, en cette société, d'une certaine quantité de livres intitulés : Traitement du Kendall sur le Cheval et des Maladies, que nous donnons aujourd'hui en prime à ceux des abonnés du Press qui paient d'avance.

A peu près au temps que l'annonce parut pour la première fois dans ce journal, M. P. G. SCHERMERHORN, qui réside près de Colliers, avait un cheval atteint d'eparvin. Il lut l'annonce, et se décida à essayer l'efficacité du remède, bien que ses amis se moussent de sa crédulité. Il acheta une bouteille de Kendall's Spavin Cure, et commença à en faire usage sur le cheval suivant l'ordonnance. Il nous a informés cette semaine que ce remède a opéré une guérison si complète, qu'un vétérinaire habile qui a examiné l'animal dernièrement, n'a pu trouver trace de l'eparvin ni de l'endroit où il était situé. M. Schermerhorn s'est depuis procuré un exemplaire du Traité de Dr Kendall sur le Cheval et ses maladies, qu'il prise beaucoup et dont il ne se départirait pour aucun prix, s'il ne pouvait s'en procurer un autre exemplaire. Voilà ce que vaut l'annonce de bon articles.

D'UN EMINENT MEDECIN. Washingtonville, Ohio, 17 Juin 1880.

Dr J. B. KENDALL & Cie, Messieurs.—Après avoir lu l'annonce que vous avez publiée dans le Turf, Field and Farm du Kendall's Spavin Cure, ayant un cheval de course de valeur, qui a été boiteux pendant dix-huit mois, par suite d'un éparvin, je vous en ai demandé par l'express une bouteille, qui a fait disparaître toute boiterie et tout tumeur, ainsi qu'un gros suros qu'avait un autre cheval, et les deux chevaux sont aujourd'hui aussi sains que des poutains. La bouteille m'a valu cent dollars.

Respectueusement, H. A. BERTOLETT, M. D.

"KENDALL'S SPAVIN CURE." Fremont, Ohio, 25 janvier 1881.

Dr. B. J. Kendall & Cie, Messieurs.—Je crois qu'il est de mon devoir de vous offrir mes remerciements pour le bénéfice et le profit que j'ai retiré de l'usage de votre inestimable et célèbre "Kendall's Spavin Cure." Mon cousin et moi avions un magnifique étalon, valant \$1,000, qui avait un très mauvais éparvin, et que quatre chirurgiens-vétérinaires éminents avaient déclaré incurable, et lui pour toujours. En dernier ressort, je conseillai à mon cousin d'essayer une bouteille de "Kendall's Spavin Cure." Il eut un effet merveilleux ; la merveilleuse bouteille de Kendall's Spavin Cure, maintenant aussi bien que jamais. Le Dr. Dick, l'éminent chirurgien-vétérinaire d'Ensburgh, était mon oncle, et je prends un grand intérêt dans le succès de sa profession.

Sincèrement, JAMES A. WILSON, Ingénieur Civil.

KENDALL'S SPAVIN CURE. SUR LA CHAIR HUMAINE

Il a été employé dans des milliers de cas sur la chair humaine, avec un succès toujours si merveilleux, que nous sommes certain qu'il est le meilleur remède découvert jusqu'à ce jour. Il a la force pour pénétrer où n'ont pu atteindre d'autres remèdes, et guérir les maux les plus difficiles, sans causer jamais aucune éruption ou autre altération de la peau, ni produire aucune douleur.

Prix : \$1.00 la bouteille, ou six bouteilles pour \$5.00. Tous les pharmaciens l'ont en mains, ou pourront vous le procurer ; ou bien il sera encore envoyé à l'adresse quelle adresse sur réception du prix par les propriétaires Dr B. J. KENDALL & CIE, Ensburgh, Falls, Vt.

En vente chez tous les Pharmaciens. LYMAN, FILS & CIE, Montréal, P. Q., Agents généraux. Québec, 25 février 1882-Jan. 463

On demande

UN fermier, sobre, actif, intelligent, ayant de bonnes connaissances assez étendues en agriculture. Pour de plus amples renseignements, s'adresser au

Dr N. E. DIONNE, rédacteur en chef du Courrier du Canada. Québec, 24 octobre 1881. 370

CLAIRETS ! CLAIRETS !

Clairets en Barrique et en demi Barrique importés directement de Bordeaux expédiés à Québec par le navire Dolitic Caria.

20 Caissees Blaye Vin Rouge, Bouteille et demi Bouteille

15 do Cambalimes do do do

10 do Bourg do do do

10 do Latresne do do do

25 do Fronsac do do do

10 do St-Estephe do do do

16 do Macon do do do

SAUTERNES : 54 Barriques Sauternes | 25 Caissees Sauternes 10 Caissees Sauternes Chateau Iquem.

BRANDY : 5 Demi Barriques Jarnac Brandy. 25 Caissees Jarnac Brandy Bouteilles. 10 Caissees Duthilly Delloy 1/2 fasks. 5 Caissees Duthilly Delloy 1/2 fasks Champagne.

VIN DE MESSE : 25 Barils Ingham Colli direct de Sicile. 25 Demi Barils Octaves do do

Nous invitons spécialement les personnes qui désirent se procurer des Vins purs à venir nous faire visite à notre chambre d'échantillons.

Gingras & Langlois, 54, RUE DU PALAIS 304



JOSEPH DONATI, Riches nouveautés!

Horloges et Bijouteries de grande valeur

158, rue St-Jean, et 241, rue St-Paul, [VIS A VIS LA GARE DU CHEMIN DE FER DU NORD.]

Joseph Donati, 158, rue St-Jean, et 241, rue St-Paul,

Donati vient de recevoir à ses deux M. DONATI a des horloges françaises d'un goût tout nouveau et des plus riches. Le pendule de ces horloges est formé par une balance où est assis un amour doré.

Le choix de montres, bagues, bracelets et autres bijoux est des plus riches et des plus variés.

Les amateurs qui désirent se procurer de beaux présents pour Noël et le Jour de l'An, feront bien d'aller faire une visite à M. DONATI.

M. DONATI a des montres depuis la somme de \$5.00 jusqu'à \$200 et des horloges depuis \$1.00 jusqu'à \$50.

Tous ces articles sont marqués à une grande réduction à l'occasion des fêtes de Noël et du Jour de l'An, et la vente à réduction durera tout le mois aux deux magasins.

Les montres, horloges, bijoux, boîtes de musique et de chimie sont réparés avec une attention toute particulière à des

PRIX TRÈS MODÉRÉS. Québec, 7 décembre 1881. 399

CORYZINE. CONTRE LE RHUME DE CERVEAU (Coryza.)

CE remède d'un arôme agréable est sous la forme d'une poudre blanche et contenu dans une petite bouteille. Le prix en est de 25 CENTIMS. Prix en gros \$2.00 la douzaine.

Le but de la "Coryzine" est d'empêcher toutes les sensations désagréables du Coryza en agissant directement sur le mal, cette poudre se dissout dans les mucosités et protège les membranes enflammées du contact de l'air.

En vente seulement au bureau du COURRIER DU CANADA.

EN VENTE GUIDE INDICATEUR des sanctuaires et lieux historiques de la TERRE SAINTE.

Par le FRERE LIEVIN DE HAMME Franciscain résidant à Jérusalem,

Seconde édition, revue, augmentée et accompagnée de cartes et de plans

EN TROIS VOLUMES. En vente aux bureaux du Courrier du Canada pour la somme de \$2.00 pour les trois volumes. Québec, 7 octobre 1881. 362

BAZAR EN FAVEUR DE L'Asile du Bon Pasteur,

Sous le patronage de Sa Grandeur Mgr E. A. Taschereau, Archevêque de Québec.

Il sera tenu un bazar pour le soutien de cette Institution de Charité, le 12 JUIN prochain. Les personnes qui seraient disposées à faire quelque don en faveur de la bonne œuvre, sont priées de vouloir bien le faire parvenir aux Dames directrices du bazar, dont les noms suivent :

Madame A. CANNON, A. J. DUCHESNAY, JOS VANDRY, IS BILOUÉAU, ACHILLE CARON, HS PETERS, JOS TOLRANGEAU, LÉON AREL, ABDON COTÉ, THEODORE TREMBLAY.

Mademoiselle MUNN. Mesdames A. B. ROUTHIER, P. DEBLOIS NAP BALZARETTI, J. SHEHYN et E BEAUDET présideront à la table des rafraichissements Québec, 27 janvier 1882. 437

Nouvelles IMPORTATIONS !!

Venant d'être reçu à la maison JOSEPH HAMEL & FRERES, département du détail, un grand assortiment de

TAPIS.

Tapis Bruxelles, Impériale, Tapiserie, Ecosais, Kidderminster, Napior, Jute, etc., etc., Bordures et Tapis à Escaliers correspondant, Prêratis Ecosais, Anglais, Américains et Canadiens.

Rideaux de Point et de Mousseline, Mousse-line et Point à Rideaux, Repp, Damas soie et laine, Crétonnes, Corniches, Poles et Mains de cuivre, Corde et Glands de toutes nuances, etc., etc.

PARFUMERIES NOUVELLEMENT REÇUES Par le SS. Parisien.

Parfumeries Supérieure de Lubin, pour le mouchoir. Parfumerie Supérieure de L. T. Piver, pour le mouchoir. Verveine. Ylang, Ylang. White rose. Jockey club. Mille fleurs. New Mown Hay. Oponony. Parfum de la Cour. Patchouly, etc, etc. Vinaigre de toilette de J. V. Bully. Eau de Cologne véritable de Jean Marie Farina.

Huile pour cheveux de L. T. Piver. Lait antépithélique véritable. Savons en pains pour toilette, etc., etc.

—EN VENTE CHEZ— J. Hamel & Freres 58, Rue Sous-le-Fort, 62, Côte de la Montagne.

AUX MESSIEURS DU CLERGE —ET AUX— COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES.

Draps d'or fin, Draps d'or mi-fin, Draps d'or faux, Galons d'or fin, mi-fin et faux, Galons d'argent fin et mi-fin, Galons d'argent, Paillettes d'or et d'argent, Dentelles, Bouclettes, Agréments, Glands, or et argent, etc.

Canneses or. Ornaments d'Eglises complets. Croix pour ornements. Chapes, etc, etc. Damas de Soie pour ornements. Galons et Franges de Soie, pour ornements. Encens, Ouates pour Saintes-Huiles. Bas d'aube. Dentelles pour aube. Etouffes à Soutane, Corlons d'aube. Ceintures, Soie Noire. Toiles fines brin rond, etc., etc.

est un remède infailible pour les douleurs dans les jambes, la poitrine, pour les vieilles blessures, plaies et ulcères. Il est excellent pour la goutte et le rhumatisme. Pour les maux de gorge, bronchite, rhumes, toux, excroissances glanduleuses, et pour toutes les maladies de la peau, il est sans rival.

Manufacture seule à l'établissement du professeur HOLLOWAY, 533, RUE OXFORD, LONDRES, et vendu à raison de 1s. 1d., 2s. 9d., 11s. 2s., et 3s. chaque boîte et pot et au Canada à 36 cents, 90 cents et \$1.50 et les plus grandes dimensions en proportion.

AVERTISSEMENTS.—Je n'ai pas d'agents aux Etats-Unis, et mes remèdes ne sont pas vendus dans ce pays. Les acheteurs devront alors faire attention à l'étiquette sur les pots et les boîtes. Si l'adresse n'est pas 533, OXFORD STREET, LONDRES, il y a falsification. Les marques de commerce de mes remèdes sont enregistrées à Ottawa et à Washington. Signé : THOMAS HOLLOWAY, 533, Oxford Street, London

Québec, 2 novembre 1881—1 an. G

FOURRURES

MON assortiment de Fourrures est maintenant au complet et offert en vente à des prix raisonnables :

Capots pour Messieurs en Astracan et en Raton, Robes de Voitures, Jaquettes pour Dames, en Loutré, Astracan et Mouton de Perse, Manchons, Casquettes, Bous, etc., etc.

Ansai.—Gants de Chevreuil, Kid et Laine. FOURRURES TEINTES ET REFAITES.

JAMES C. PATERSON 27, RUE BUADE. Québec, 10 octobre 1881. 1062

J & W. REID FABRIQUANTS DE PAPIER A LA PAPERIE DE LORETTE FABRIQUENT

le feutre pour toiture, lambrisage et pour mettre sous les tapis. Aussi boîtes à allumettes en papier, cartes, tapisseries et papiers à envelopper et à imprimer.

A la Papeterie du Pont Rouge On fabrique les cartons en bois, pour boîtes, carton de paille, et pulpe de bois.

MM. REID font l'importation et le commerce de toutes sortes de papiers, effets pour relieurs, tapisseries, etc., etc.

Ils gardent toujours en magasin un assortiment de papier, de métaux, et de fournitures pour la marine, etc., etc.

On paye le plus haut prix pour toute sorte de toile, cordages, chiffons, rognures de papier et toutes sortes de vieux métaux. Québec, 11 septembre 1880. A

DROUIN, FLYNN ET GOSSELIN, AVOCATS, BUREAU D'AFFAIRES : 28, RUE ST-PIERRE, BASSE-VILLE, QUEBEC, Suivent les Cours des Districts de QUEBEC, MONTMAGNY et GASPÉ. F. X. DROUIN, Hon. E. J. FLYNN, LL. D., JEAN GOSSELIN, Québec, 23 juillet 1881. 288

CE JOURNAL peut être trouvé sur l'annonce de journaux de GEO. P. ROWELL & CIE., (10, rue Spruce) où l'on peut passer des contrats d'annonces pour ce journal à New-York. Québec, 25 mars 1880. 997

GRANDE REDUCTION

Vente sans réserve !! RABAIS EXTRAORDINAIRE !!

Le soussigné, ayant décidé de faire de grandes améliorations dans son magasin durant l'hiver, profite du temps des affaires d'automne pour offrir un immense fonds de commerce à une réduction considérable, pour ne pas dire sans exemple et qui défie toute compétition. C'est une occasion favorable pour les messieurs du clergé et les communautés religieuses qui désirent fonder des bibliothèques paroissiales, ou pour faire leur approvisionnement d'hiver Je viens leur offrir tous les articles nécessaires à une fabrique :

Vins de Messe, Cierges, Encens, Registres, Ostensoirs, Calices, Ciboures, Encensoirs, Burettes, etc., etc.

Ainsi que toutes sortes de :

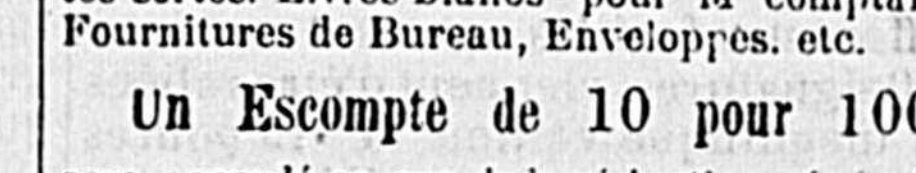
Bouquets pour autels, Papiers pour fleurs artificielles, Fleurs de toutes sortes, Apprêts pour fleurs

MM. les marchands et MM. les commissaires d'Écoles sont aussi invités à profiter de ce rabais exceptionnel et à venir faire chez moi leurs achats d'automne. Ils trouveront dans ma librairie tout ce qu'ils pourraient trouver dans n'importe quel magasin de commerce du même genre, avec l'assurance de payer bien meilleur marché, spécialement pour les articles suivants : Classiques français et anglais. Papier de tous les sortes. Livres blancs pour la comptabilité. Fournitures de Bureau, Enveloppes, etc.

Un Escompte de 10 pour 100 sera accordé en sus de la réduction générale sur tout achat fait au comptant.

J. A. LANGLAIS, LIBRAIRE, 177, Rue Saint-Joseph, Québec. Québec, 25 octobre 1881. 1103

LA PLUS GRANDE MERVEILLE DES TEMPS MODERNE



Les Pilules et Onguent Holloway !

LES PILULES purifient sang, et guérissent tous les dérangements de l'estomac, des Reins et des Boudes. Elles donnent la force et la santé aux constitutions débiles et sont d'un secours inappréciable dans les indispositions de personnes du sexe de tout âge. Pour les enfants et les vieillards, elles sont d'un prix inestimable.

L'ONGUENT

est un remède infailible pour les douleurs dans les jambes, la poitrine, pour les vieilles blessures, plaies et ulcères. Il est excellent pour la goutte et le rhumatisme. Pour les maux de gorge, bronchite, rhumes, toux, excroissances glanduleuses, et pour toutes les maladies de la peau, il est sans rival.

Manufacture seule à l'établissement du professeur HOLLOWAY, 533, RUE OXFORD, LONDRES, et vendu à raison de 1s. 1d., 2s. 9d., 11s. 2s., et 3s. chaque boîte et pot et au Canada à 36 cents, 90 cents et \$1.50 et les plus grandes dimensions en proportion.

AVERTISSEMENTS.—Je n'ai pas d'agents aux Etats-Unis, et mes remèdes ne sont pas vendus dans ce pays. Les acheteurs devront alors faire attention à l'étiquette sur les pots et les boîtes. Si l'adresse n'est pas 533, OXFORD STREET, LONDRES, il y a falsification. Les marques de commerce de mes remèdes sont enregistrées à Ottawa et à Washington. Signé : THOMAS HOLLOWAY, 533, Oxford Street, London

Québec, 2 novembre 1881—1 an. G

CONDITIONS

—DU—

Courrier du Canada

Prix de l'Abonnement EDITION QUOTIDIENNE.

CANADA Un an.....\$6.00 Six mois.....3.00 ETATS-UNIS Trois mois.....1.50